

MAIRIE de CHAMROUSSE (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Installation du Conseil Municipal

Le samedi 21 Mars 2026 à 11 heures 30

Salle Polyvalente – 42 Place Belledonne - 1650 Recoin

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Décisions Administratives

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Février 2026

Rapports

I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ISSU DES ELECTIONS DU 15 MARS 2026

- 1 Election du Maire
- 2 Détermination du nombre des adjoints
- 3 Election des adjoints
- 4 Charte de l' élu local
- 5 Délégations du Conseil Municipal au Maire
- 6 Indemnités des élus
- 7 Désignation des représentants de la commune auprès de l'établissement public Régie Remontées Mécaniques Chamrousse
- 8 Désignation des représentants de la commune auprès de l'établissements public Office du Tourisme
- 9 Désignation des représentants permanents au Conseil d'Administration et du représentant permanent aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SEM Chamrousse Aménagement
- 10 Désignation des représentants de la commune auprès de la Régie des Cimes

Madame Brigitte DE BERNIS

Maire



AFFICHE LE 17 MARS 2026